



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 12 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni à l'espace François Mitterrand, salle La Savoyarde, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 47

Nombre de membres votants : 53

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		M. DURET	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		B. SANTAIS	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		I. JARRIAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

216-2024 –CANDIDATURE AU PROGRAMME INTERREG ALCOTRA VI A FRANCE – ITALIE 2021/2027 ET ENGAGEMENT PARTENARIAL DANS LE PLAN INTEGRE TERRITORIAL+ « GRAIES CLIMALAB » - PROJET E-CHANGE

Rapporteur : Jean-François DUC

Au cours du 1^{er} semestre 2024, ont été déposés la stratégie intégrée et le plan de coordination et de communication (PCC) du PITER+, dont l'objectif est d'accompagner les territoires dans la transition pour mieux s'adapter au changement climatique. Les projets simples se sont déclinés en fonction des cibles présentes sur le territoire : collectivités (DECID), citoyens (INCIT), et entreprises (E-CHANGE).

La Communauté de communes de Cœur de Savoie s'est positionnée comme cheffe de file du projet à destination des collectivités (DECID). A ce titre elle est engagée dans le Plan de Coordination et Coopération (PCC). Le Conseil communautaire a délibéré sur ce point lors de sa séance du 26

septembre 2024. Par ailleurs, la Communauté de communes s'est engagée en tant que partenaire dans le projet qui cible les entreprises : E-CHANGE.

6 partenaires se sont positionnés sur ce projet E-CHANGE: la ville Métropolitaine de Turin, le Gal Canavese, le Gal Valli Lanzo Ceronda e Casternone, la CCI de Turin, la Communauté de communes de Haute-Tarentaise, et la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Les actions du projet E-CHANGE

Dans ce projet, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur transition face au changement climatique, à l'échelle transfrontalière et en lien avec les différents partenaires.

L'objectif du projet est de recueillir les bonnes pratiques de transition face au changement climatique en entreprise, de mettre en œuvre des expérimentations qui s'en inspirent, et de réaliser des visites dans les entreprises qui auront mis en place des innovations.

Cœur de Savoie s'est essentiellement positionnée sur la conduite d'expérimentations dans les entreprises en ciblant les thèmes suivants, en lien avec les partenaires :

- Mobilisation de produits bois peu ou pas suffisamment valorisés dans la construction (bois local, scolyte, ou feuillus)
- Organisation d'événements ou d'animations touristiques durables ou régénératifs (impact positif sur le milieu)
- Formation des accompagnateurs de moyenne montagne à la gestion forestière et à la filière forêt-bois
- Accompagnement à l'innovation dans les entreprises en milieu rural (application à la thématique du réemploi en Cœur de Savoie, grâce au soutien au Pôle d'économie circulaire, et au développement des matériaux issus du réemploi dans la construction)
- Visites de part et d'autre de la frontière pour valoriser les expérimentations qui auront été mises en place

Le budget du projet E-CHANGE

Sur la totalité du budget du PITER, une enveloppe de 2 137 500€ est dédiée au projet E-CHANGE, avec un taux de subvention de 80% de FEDER, soit 1,71 Mo €. L'enveloppe de Cœur de Savoie pour le projet E-CHANGE s'organise comme suit :

	Projet E-CHANGE
Dépense subventionnable	433 875, 00 €
Subvention FEDER	347 100, 00€
Autofinancement Cœur de Savoie	86 775, 00 €

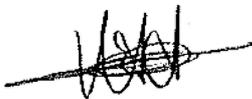
Le budget intègre à la fois des dépenses de personnel pour la gestion administrative et opérationnelle du projet et à la fois des dépenses liées à des actions spécifiques, tant des actions relevant du fonctionnement que de l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **CONFIRME** l'intérêt de la collectivité à participer dans le cadre du Plan Intégré Territorial GRAIES CLIMALAB, à l'occasion de l'appel à candidature pour les Plans Intégrés Territoriaux (PITER+ 2021-2027) du programme Interreg ALCOTRA VI A France Italie 2021/2027 : en qualité de partenaire au projet E-CHANGE
- **DIT** que le projet susmentionné a un budget global de 2 137 500,00 € dont 433 875 € pour Cœur de Savoie ;
- **S'ENGAGE** à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet mentionné ci-dessus, dans lesquelles Cœur de Savoie est associée et dont le budget prévisionnel s'organise comme présenté ci-dessus ;
- **S'ENGAGE**, dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, à apporter les 20% de la contribution hors FEDER et qui se répartit dans le projet selon le tableau susmentionné ;
- **S'ENGAGE** à préfinancer le coût total inhérent à ces opérations, si les candidatures devaient être retenues ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- **CONFIRME** qu'aucune activité susmentionnée ne représente une duplication de travaux déjà effectués, et que ceux-ci n'ont pas été financés, ne sont pas financés et ne seront pas financés par d'autres financements publics ;
- **AUTORISE** le traitement des données personnelles fournies durant les procédures liées à l'appel à candidatures, aux termes du Décret Législatif italien n.196 du 30 juin 2003.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET



La Présidente,

P/c
Le Directeur Général

Béatrice SANTAIS

Willy CHEYNEL